

Gestion de l'allaitement et du post-sevrage des veaux d'élevage laitier

Management of suckling and post-weaning of replacement dairy calves

BRUNSCHWIG P. (1), PLOUZIN D. (2)

(1) Institut de l'élevage, 9 rue André Brouard, BP 70510, 49105 Angers Cedex 02

(2) Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, Les Trinottières, 49140 Montreuil/Loir

INTRODUCTION

La distribution de lait de vache aux veaux d'élevage en six repas par semaine est une pratique éprouvée et adoptée par les éleveurs pour simplifier et alléger le travail (Brunschwig *et al.*, 2007). Le lait non commercialisable de la première semaine de traite (NCS1) pourrait être utilisé.

Parallèlement, les éleveurs cherchent à développer l'appétit des veaux, en utilisant des aliments concentrés déjà présents pour d'autres animaux au sein de l'exploitation ou bien un aliment starter spécifique. Dans ce contexte, l'objectif de l'étude est de comparer l'utilisation d'un concentré fermier à celle d'un aliment concentré composé pour vache laitière (premier essai), et de tester l'apport d'un aliment floconné réputé servir de starter à l'appétit du veau (deuxième essai). Dans les deux essais les veaux sont allaités avec du lait NCS1.

1. MATERIEL ET METHODES

Chaque essai est réalisé sur quarante génisses Prim'Holstein allaitées en cases individuelles. Tous les veaux reçoivent en première semaine (S1) 4 l / j de *colostrum* et de lait NCS1 en quatorze repas. En S2 les veaux de l'essai 1 reçoivent 5 l / j de lait NCS1 en quatorze repas et ceux de l'essai 2 3 l / j en six repas. De S3 à S8 (sevrage) les veaux des deux essais reçoivent 4 litres de lait NCS1 / j en six repas par semaine (lait supprimé le dimanche). Le lait est stocké par accumulation, selon les vèlages, dans un tank réfrigérant (4°C) ; il est régulièrement prélevé selon les besoins et distribué chaud (40°C). Dès S2, les veaux reçoivent à volonté : du foin de première coupe de prairie naturelle au râtelier (essai 1 : 0,54 UFL – 40 g PDIN – 58 g PDIE / kg MS ; essai 2 : 0,65 UFL – 33 g PDIN – 63 g PDIE / kg MS), du concentré et de l'eau au seau.

Dans l'essai 1 un mélange fermier comportant 69 % de blé aplati, 29 % de tourteau de colza et 2 % d'AMV (lot MF1 : 0,94 UFL – 114 g PDIN – 101 g PDIE / kg brut) est comparé à un aliment composé pour vache laitière avec 50 % de blé (lot CC : 0,98 UFL – 125 g PDIN – 120 g PDIE / kg brut).

Dans l'essai 2 le même type de mélange fermier est utilisé (lot MF2 : 0,96 UFL – 111 g PDIN – 101 g PDIE / kg brut). Un aliment composé floconné (CF : 17 % MAT, 6 % CB, 4 % MG, levures) est substitué à 50 % du concentré fermier pour le deuxième lot de l'essai 2 durant les quatre premières semaines d'allaitement (lot MF2f). L'aliment concentré est limité à 2,5 kg / j, quinze jours après sevrage, et à 3 kg / j du deuxième mois et demi au sixième mois ; il est distribué deux fois par jour à l'auge, au cornadis bloqué.

2. RESULTATS

2.1. SEVRAGE A HUIT SEMAINES, SIX REPAS PAR SEMAINE

L'allaitement sur huit semaines a entraîné la même consommation de MS dans les deux lots au sein de chaque essai (tableau 1). Le lait NCS1 de l'essai 1 (TB : 51,2 g / kg – TP : 48,6 g / kg), distribué en six repas par semaine à partir de S3, a permis d'atteindre un poids plus élevé au sevrage qu'avec le lait NCS1 de l'essai 2 un peu moins riche (TB : 48,8 g / kg – TP : 46,3 g / kg) et distribué en six repas par semaine dès S2. Un épisode de diarrhées alimentaires sur quelques veaux de l'essai 2 a un peu ralenti leur croissance. Par essai et pour un poids moyen respectif de

42 kg et 41 kg à la naissance, la consommation de concentré et le poids au sevrage ne sont pas modifiés par le type de concentré utilisé. L'aliment floconné (6,5 kg / veau) a augmenté l'ingestion de 12 % pendant sa distribution (S2-S5) ; cet avantage disparaît dès son arrêt. La veille du sevrage, la consommation de concentré était, en moyenne, de 2,7 et 2,6 kg / j, respectivement pour les veaux recevant du MF et du CC, dans l'essai 1 et 2,2 kg / j dans les deux lots de l'essai 2.

Tableau 1 : conduite et performances de la naissance à six mois

Lot	MF1	CC	MF2	MF2f
Nombre de veaux	20	20	20	20
Durée naissance – sevrage (j)	58	57	57	58
Lait non commercialisable de S1 (L)	207	207	190	190
Concentré naissance – sevrage (kg)	46	44	38	40
Poids au sevrage (kg)	84	84	78	78
GMQ naissance – sevrage (g/j)	712	757	649	633
Durée sevrage – 6 mois (j)	125	126	126	125
Concentré sevrage – 6 mois (kg)	371	375	370	370
Foin distribué sevrage – 6 mois (kg)	285	271	314	313
Poids à 6 mois (kg)	211	204	211	209
GMQ naissance – 6 mois (g/j)	919	891	933	916

2.2. EFFET DU TYPE D'ALIMENT APRES SEVRAGE

L'apport de concentré, selon le même plan d'alimentation dans les deux essais, ne montre pas de différence de croissance, entre les lots, liée à la nature du concentré utilisé. Les croissances en post-sevrage sont élevées : en moyenne 982 g / j dans l'essai 1 et 1055 g / j dans l'essai 2. Le foin mis à disposition dans l'essai 2, de valeur alimentaire un peu supérieure à celle du foin de l'essai 1 (20 % en énergie, 9 % en PDIE), a dû contribuer à l'obtention de poids finaux analogues entre les deux essais. Le poids objectif à six mois, de 30 % du poids adulte (675 kg), est atteint.

3. DISCUSSION

La distribution d'aliment floconné appétent, pendant un mois environ, tel qu'observé en élevages, ne permet pas d'améliorer durablement la consommation de concentré par le veau. Plusieurs types d'aliments concentrés permettent l'obtention des mêmes performances de croissance à condition d'atteindre un niveau de consommation minimum de 2 kg de concentré la veille du sevrage (Le Cozler *et al.*, 2009) et d'assurer de bonnes conditions de logement.

CONCLUSION

L'utilisation de lait non commercialisable de première semaine de traite, conservé en continu en tank réfrigéré, distribué en huit semaines, en six repas par semaine, dès la deuxième ou troisième semaine permet de sevrer des veaux consommant au moins 2 kg de concentré la veille du sevrage. Des concentrés fermiers ou des aliments composés, à condition d'être distribués à volonté durant l'allaitement, d'être ingérés à raison de 3 kg / j quinze jours après sevrage, et de titrer 0,95 UFL / kg et 17 % MAT, avec au moins 100 g PDIE / kg, peuvent être utilisés avec du foin pour l'élevage de veaux destinés au renouvellement du troupeau laitier.

Brunschwig, P., Plouzin, D., 2007. 3 R, 14,267

Le Cozler, Y., Peccate, J.-R., Porhiel, J.-Y., Brunschwig, P., Disenhaus, C., 2009. INRA Prod. Animales, à paraître